

dis pas davantage en ce moment, vu que tout le régime des appels d'offres en ce domaine est moins simple que pour d'autres ministères.

**L'hon. M. Pickersgill:** Nous nous en sommes déjà rendu compte.

**M. Winch:** J'ai un autre renseignement à demander. L'entreprise du plateau continental polaire comprend-elle des travaux à exécuter dans les limites de la baie d'Hudson?

**L'hon. M. Flynn:** Je dirais que c'est plus au nord. Sauf erreur, le plateau polaire se trouve au nord de la baie d'Hudson.

**M. Winch:** Si je soulève la question, c'est que je la juge assez importante. Le Canada a une plus grande partie du plateau continental que les États-Unis, s'il est tenu compte de la baie d'Hudson. Le ministre peut-il nous dire si le crédit prévoit une étude du plateau continental dans la baie d'Hudson même. Autant que je me souviens, la baie d'Hudson est sur le plateau polaire qui relève du gouvernement fédéral.

**L'hon. M. Flynn:** Je dirais que non. Je ne puis affirmer que ma réponse est exacte, mais j'incline à croire que l'entreprise du plateau polaire en question a trait à une étendue au nord des eaux de la baie d'Hudson—soit la terre de Baffin et toutes ces régions. Si je comprends bien, c'est là que s'exécutera le projet. Cela ne veut pas dire que mon ministère ne poursuit aucune recherche scientifique dans la région de la baie d'Hudson. Je me renseignerai sur ce point. Mais de toute façon, ce ne serait pas dans le cadre de ce projet particulier.

**M. Carter:** S'agit-il d'un relevé?

**L'hon. M. Flynn:** Il s'agit d'une étude scientifique et, ainsi que je l'ai déjà dit au comité, je pense que c'est une étude de la composition du sous-sol du plateau.

**M. Carter:** Ce serait plutôt une entreprise de sondage.

**L'hon. M. Flynn:** Plutôt des sondages, oui.

**M. Winch:** Il me semble que c'est très important. Je pose donc la question suivante: quel rapport y a-t-il entre le projet du plateau continental polaire qui comprend une étude scientifique et les baux que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales accorde à l'égard de la prospection et de l'exploration du plateau polaire? Quel est le rapport entre ce projet d'exploration scientifique et les baux accordés à des sociétés de gaz et de pétrole qui couvrent des millions d'acres?

**L'hon. M. Flynn:** C'est plutôt mon collègue, je pense, qui pourrait répondre à la question de l'honorable représentant. Je le répète, nous recueillons des renseignements sur la composition du sous-sol en minéraux et autres ressources. Cette information est mise à la disposition du public. Quand quelqu'un veut obtenir un permis d'exploration, il doit en faire la demande au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. C'est pourquoi il me semble que c'est plutôt mon collègue qui devrait répondre à la question du député de Vancouver-Est.

**M. Winch:** Je ne contreviens donc pas au Règlement, si je demande, à propos du crédit à l'étude, qui a trait à un programme scientifique exécuté sur le plateau continental polaire, au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales s'il peut nous indiquer la nature des rapports entre les baux consentis par ses services et les programmes scientifiques du ministère des Mines et des Relevés techniques?

**M. le président:** Je crois que le ministre a déjà donné sa réponse. Il a été aussi loin qu'il pouvait en traitant les aspects qui rentrent dans son domaine.

**M. Winch:** Je ne puis donc pas demander au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales de traiter plus en détail la question que j'ai posée?

**M. le président:** Il me semble que ce ne serait pas régulier.

**M. Carter:** S'il s'agit d'une opération de forage, a-t-elle uniquement pour objet d'obtenir des données scientifiques sur le sous-sol, ou vise-t-elle un but commercial?

**L'hon. M. Flynn:** Le député voudrait-il préciser ce qu'il entend par le terme «commercial»?

**M. Carter:** J'essaie de découvrir quel est le but de ce projet. Nous faisons des sondages sur le plateau polaire; ce que je veux savoir c'est si nous les faisons simplement pour obtenir des connaissances scientifiques ou si nous essayons d'obtenir des données que nous pourrions transmettre pour fins d'exploitation commerciale plus tard.

**L'hon. M. Flynn:** Les recherches se font à des fins générales. Bien entendu, si elles ont quelque valeur au point de vue commercial, les données obtenues pourront éventuellement servir en ce sens. Mais notre premier but est d'obtenir des données scientifiques. Quand nous saurons ce qui se trouve là, nous pourrions décider ce que nous en ferons. Éventuellement peut-être, on pourra s'y intéresser sur le plan commercial.